

Réf: Dossier 340397

Avis de constitution

SOCIETE « KOROKA TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « K.T.S »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER  
VAL DOYEN 2, APPARTEMENT 40, LOT 40, Lot 40, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOROKA TRANSPORT ET  
SERVICES » en abrégé « K.T.S »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE  
MARCHANDISES, VTC ; LOCATION ET VENTE DE  
VEHICULES, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS  
DIVERSES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET  
SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER  
VAL DOYEN 2, APPARTEMENT 40, LOT 40, Lot 40, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme SISSOCO EPOUSE TAGRO HAWA  
(COGÉRANT), M TAGRO GOBA NAMANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07456 du 09/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54506/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

